Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 mai 2024

Covid : retour au niveau de début octobre

La baisse du taux d'incidence se poursuit. La semaine dernière ce taux non consolidé s'est élevé à 135 pour 100 000 habitants, soit un niveau comparable à celui de début octobre. Toutefois, ce chiffre n'intègre pas les résultats des tests antigéniques réalisés par les pharmacies et professionnels de santé. En valeur absolue, ce sont toujours plus de 770 cas positifs qui sont détectés par semaine.

Par ailleurs, le taux de positivité à ces tests baisse de 2 points, il passe de 13,7% en semaine 47 à 11,7% en semaine 48. Moins d'une personne testée sur 9 est donc positive. Les cas positifs se répartissent toujours sur tout le département avec des taux de positivité plus élevés dans les territoires de la Communauté de communes Ventoux-Sud (19,8 %), des Sorgues du Comtat (15,5 %), d'Aygues-Ouvèze en Provence (14,7 %) et Vaison-Ventoux (14,6 %).

Moins de personnes hospitalisées

Le nombre de personnes hospitalisées diminue : le pic du nombre de personnes hospitalisées pour Covid a eu lieu le 17 novembre, avec 526 personnes hospitalisées. Aujourd'hui 333 personnes sont hospitalisées dont 36 en réanimation et soins intensifs, 200 en hospitalisation conventionnelle et 97 en soins de suite et réadaptation.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 mai 2024

415 décès sont à déplorer depuis le tout début de l'épidémie dont 328 (+33) en hôpital et 87 (+9) en Ehpad. Cela représente 42 décès de plus en une seule semaine. La baisse du taux d'incidence, premier effet positif perçu rapidement après l'entrée en vigueur du confinement, commence à se traduire par une baisse sensible des hospitalisations et des décès. Au total, 73,5 % des décès comptabilisés dans le département sont ainsi intervenus au cours des 5 dernières semaines qui enregistrent 305 décès.

Une surmortalité confirmée par l'Insee

Cette surmortalité se confirme aussi par les chiffres de l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques). Ainsi, pour la période du 1er septembre au 24 novembre, l'Insee a constaté un surcroît de mortalité de 27 % dans le Vaucluse (+21% en Provence-Alpes-Côte d'Azur, + 14% au niveau national), par rapport aux mêmes dates en 2019. La variation pour la période du 12 octobre au 15 novembre est de +42 %.

Enfin dans le département, 41 clusters sont toujours actuellement en cours d'investigation par l'Agence régionale de santé (ARS).

Quel est votre risque d'être exposé au Covid-19 lors d'un regroupement ?

Grâce au site internet covidtracker conçu par deux étudiants français, il est désormais possible de calculer, en temps quasi-réel dans chaque département, son risque d'exposition à une personne porteuse du Covid lors d'un rassemblement.

Actuellement, en Vaucluse le risque d'être exposé à une personne, au moins, lors d'un regroupement de 100 individus est de 47 %. Cette proportion est identique en Ardèche et s'élève à 48 % dans la Drôme et 53 % dans les Hautes-Alpes. Elle se monte également à 41 % dans le Gard, 39 % dans les Bouches-du-Rhône, 38 % dans les Alpes-de-Haute-Provence, 36 % dans le Var, 33 % dans les Alpes-Maritimes et 31 % dans l'Hérault.

Ce **calculateur** mis au point par les créateurs de covidtracker (des étudiants, un enseignant chercheur ainsi qu'un chef de projet digital) fait également apparaître que ce taux de risque ne s'élève plus qu'à 31 % dans les Hautes-Alpes, 28 % dans la Drôme, 27 % dans le Vaucluse et l'Ardèche, 23 % dans le Gard, 22 % dans les Bouches-du-Rhône, 21 % dans les Alpes-de-Haute-Provence, 20 % dans le Var, 18 % dans les Alpes-Maritimes et 17 % dans l'Hérault lorsque ce regroupement ne compte plus que 50 personnes.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 mai 2024

(Vidéo) « En 15 jours le Vaucluse a connu plus de décès que lors de la première vague » Cécile Helle, maire d'Avignon

Dans le cadre de sa newsletter hebdomadaire visant à informer les Avignonnais sur l'évolution des conditions sanitaires, la maire d'Avignon Cécile Helle fait le point dans une vidéo où elle revient notamment sur l'état de la situation à l'hôpital d'Avignon et l'ouverture des commerces de proximité.

(Vidéo) « J'ai décidé d'attaquer le directeur de l'ANSM car il joue un rôle dangereux pour la santé des Français. » Didier Raoult

En écho de sa vidéo de la semaine dernière où il expliquait les difficultés d'approvisionnement de l'Institut hospitalo-universitaire (IHU) de Marseille en hydroxychloroquine, le professeur Didier Raoult vient de revenir dans sa dernière intervention sur les autorisations d'utilisation de ce médicament.

Il rappelle que le professeur Dominique Maraninchi, ancien président de l'ANSM (Agence nationale de sécurité du médicament) et créateur de la RTU (Recommandation temporaire d'utilisation) estime que ce dispositif a vu le jour exactement « pour des situations telles que celle-ci » et que ce dernier s'est également déclaré favorable à l'utilisation de ce remède.

> **« Il faut rétablir la place de la science. »**

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 mai 2024

Dans la foulée, il souhaite clarifier la situation entre Sanofi (ndlr : qui fabrique l'hydroxychloroquine vendu sous le nom de Plaquénil) et le ministère de la Santé qui se renvoient la balle pour justifier les difficultés d'approvisionnement de l'IHU.

Et le scientifique phocéen d'enfoncer le clou en précisant qu'il avait décidé de faire appel au Conseil d'Etat suite à la décision de l'ANSM mais qu'il allait aussi attaquer le directeur de l'ANSM (ndlr : Dominique Martin) car il joue un rôle dangereux pour la santé des Français. »

Didier Raoult se félicite aussi des premières évaluations du traitement combiné par hydroxychloroquine et *azithromycine dans les Ephad* (Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) qui ferait apparaître que le taux de mortalité est 2 fois moindre chez les malades chez qui il est prescrit.

Très nette dégradation des indicateurs sanitaires dans le Vaucluse en ce début de semaine

« La situation sanitaire continue de se dégrader de manière très préoccupante en Vaucluse, vient d'annoncer la préfecture de Vaucluse. Les chiffres communiqués par l'ARS (Agen ce régionale de santé) Provence-Alpes-Côte d'Azur montrent, pour la semaine précédente, une progression exponentielle des taux d'incidence (393 pour 100 000 habitants, non consolidé sur la semaine 43) et de positivité (20,9%), qui s'accompagnent d'une très forte hausse du nombre de personnes hospitalisées (+91 personnes hospitalisées en une semaine, portant leur nombre total à 225) et des décès (+21 depuis une semaine, pour 111 personnes décédés au total dans le département). »

Alors que la situation est similaire dans les départements voisins, cette dégradation pourrait inciter à la mise en place de mesures complémentaires encore plus contraignantes en matière de déplacement notamment.

Situation des bars et restaurants

Par ailleurs, concernant la situation des bars et restaurants, la préfecture de Vaucluse rappelle que « contrairement à ce qui a pu être avancé, la fermeture totale des bars, d'une part, et la fermeture partielle des restaurants (de 21h à 6h), d'autre part, sont des mesures nationales (et non strictement locales). Elles sont en effet inscrites dans le décret n°2020-1262 du 16 octobre 2020 modifié par le décret

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 mai 2024

du 23 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19, et applicables dans l'ensemble des départements où un couvre-feu est instauré. En complément, l'arrêté préfectoral du 24 octobre 2020 précise les modalités d'accueil du public dans les restaurants (protocole sanitaire applicable, interdiction des consommations partagées, etc.). »

Dès lors, les restaurants et brasseries, qui ne sont pas fermés par le décret du 16 octobre 2020, peuvent quant à eux continuer à accueillir du public en dehors des horaires de couvre-feu, et peuvent poursuivre leur activité de débit de boissons.

(Vidéo) Après avoir été censuré par YouTube, Didier Raoult ne peut plus s'approvisionner en hydroxychloroquine

Déjà censuré par You tube il y a quelques semaines, qui s'empressa rapidement de remettre ses vidéos en ligne devant la protestation des internautes, le professeur Didier Raoult dénonce maintenant les agissements du ministère de la santé afin de bloquer l'approvisionnement de l'Institut hospitalo-universitaire (IHU) de Marseille en hydroxychloroquine. Des freins qui ont pour conséquences que tous les patients ne peuvent plus être traités.

Constatant que depuis le départ, il y une volonté que « le Remdesivir soit le traitement miracle du Covid 19 », le professeur Didier Raoult estime que « ce traitement ne marche pas et donne des insuffisances rénales ». Des conclusions confirmées par l'OMS (Organisation mondiale de la santé) alors que plusieurs études viennent aussi confirmer l'efficacité de l'hydroxychloroquine (associé à l'azithromycine notamment) ainsi que sa non-toxicité.

« Cette volonté de voir absolument ce médicament, très cher, très nouveau, très moderne, être le traitement de référence a amené à considérer l'alternative de l'hydroxychloroquine comme impossible et irréaliste, poursuit le patron de l'Institut hospitalo-universitaire (IHU) de Marseille. Et c'est la position qu'ont conservé les pays occidentaux et les pays les plus riches où, globalement, le bilan en termes de mortalité est plus lourd que partout ailleurs. En 2019, on pouvait avoir de l'hydroxychloroquine en pharmacie sans ordonnance. Alors que s'est-il passé en 2020 pour que cela ne soit plus le cas ? »

« Le scandale du 'Lancetgate'. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 mai 2024

Qualifié de ‘naufrage de la science business’, la publication par la prestigieuse revue médicale britannique ‘The Lancet’ ‘une étude sur les effets secondaires de l’hydroxychloroquine a apporté déjà une réponse.

« Un scandale scientifique énorme où des inconnus ont manipulé des données dont personnes ne connaissait la source. Ils ont prétendu qu’il y aurait une mortalité de 10 % des patients Covid-19 traités avec de l’hydroxychloroquine avant que le ‘Lancet’ ne rétracte ce papier qui était faux. »

Trop tard, le mal est fait ! Le ministère de la santé a immédiatement interdit l’hydroxychloroquine et l’OMS a arrêté tous les essais thérapeutiques dont deux menés en France. Un grand classique de la stratégie industrielle qui consiste à diffuser des alertes sur l’inefficacité, voir la dangerosité, des produits concurrents. L’objectif étant surtout de gagner du temps. En effet, pour Gilead, le groupe pharmaceutique américain à l’origine Remdesivir, le but est d’éviter que les agences nationales de santé n’imposent la chloroquine comme comparateur au Remdesivir avant les enregistrements d’autorisation de mise sur le marché. Pari gagné pour asseoir son monopole sur le marché mondial pour Gilead puisque le Remdesivir est désormais disponible en France comme dans de nombreux autres pays occidentaux.

« Nous venons de recevoir un courrier de la direction générale de la santé qui nous informe que nous allons pouvoir utiliser gratuitement le Remdesivir, dévoile Didier Raoult. Un médicament qui ne sert à rien et qui présente une toxicité rénale bien connue. Un peu plus tard nous avons également reçu un message de Gilead qui nous explique que l’Union européenne a acheté (ndlr : quelques jours avant la publication de l’OMS sur les effets du Remdesivir) 500 000 traitements pour 1 milliard d’euros et qu’ils peuvent nous les distribuer gratuitement. »

Pour Gilead, l’affaire est juteuse puisque son antiviral, commercialisé sous le nom de Veklury, est facturé 390$ le flacon, soit 2 340$ (environ 2 000 €) pour un traitement complet. A titre de comparaison le prix de l’hydroxychloroquine, vendu sous le nom de Plaquénil notamment, est de 4,17 € la boîte de 30 comprimés.

« On nous empêche de soigner. »

« Nous pouvons soigner les gens paisiblement avec des résultats qui sont ce qu’ils sont, c’est-à-dire que nous avons les taux de mortalité les plus bas et aucun accident avec l’hydroxychloroquine. Le problème désormais c’est que Sanofi (le groupe pharmaceutique français fabricant du Plaquénil) nous dit que le ministère de la santé met des freins à la distribution de l’hydroxychloroquine pour les commandes qui sont faites à partir de l’IHU. Si c’est ça, cela veut dire qu’on nous empêche de soigner selon ce que nous pensons être le meilleur traitement possible. Actuellement nous ne pouvons traiter tous les patients qui arrivent. Nous allons donc commencer à faire du tri comme la réanimation. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 mai 2024

Couvre-feu : téléchargez tous les modèles d'attestation

Crédit / Ministère de l'intérieur

Le couvre-feu entrera en vigueur ce vendredi à soir à minuit

Comme nous l'annoncions hier, le couvre-feu devrait rentrer en vigueur en Vaucluse à partir de minuit dans la nuit de vendredi à samedi. Si dans un premier temps, il a été envisagé que cette décision ne soit appliquée que dans certaines zones du département, la dégradation de la situation sanitaire sur l'ensemble du Vaucluse a, semble-il, incité Bertrand Gaume, le préfet, à généraliser sa mesure.

Les zones rurales touchées elles aussi

Cette pandémie touche ainsi désormais toutes les tranches d'âges et pas seulement les séniors et les personnes les plus fragiles. Et surtout, elle frappe autant en zone urbaine que rurale, comme l'indique l'Agence régionale de santé (ARS) de Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Le taux d'incidence moyen en Vaucluse est de 229 cas pour 100 000 habitants, mais il grimpe à 276 dans le bassin de vie de la Cove à Carpentras, 272 dans les Monts du Luberon, 267 dans le Grand Avignon et 257 dans le secteur du Ventoux.

A ce jour, le coronavirus a tué 94 vauclusiens dont la moitié depuis septembre. Avec un pic de 15 décès supplémentaires en une semaine. Côté hospitalisations, elles s'élèvent à 64 avec 13 patients actuellement en salles de réanimation.

Le Gard et le Nord des Bouches-du-Rhône à la même enseigne

Dans son point presse de 18h30, Didier Lauga, le préfet du Gard, devrait annoncer une mesure identique à celle de son homologue vauclusien. Idem, pour le Nord des Bouches-du-Rhône qui devrait suivre le mouvement, évitant ainsi de morceler l'aire urbaine d'Avignon avec des zones sous couvre-feu et d'autres

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 mai 2024

pas.

Le tout devrait être confirmé ce soir par le premier ministre Jean Castex, lors d'un point d'information au côté d'Olivier Véran, le ministre des solidarités et de la santé.

Jusqu'au 14 novembre au moins

Outre les restrictions déjà en place, le passage sous couvre-feu entraîne l'interdiction de toute sortie entre 21h et 6h sauf raisons impérieuses professionnelles, familiales ou de santé. Cela entraîne également la fermeture de tous les établissements de restauration, des salles de spectacles et de cinémas durant cette plage horaire. La mesure devrait rester en vigueur jusqu'au samedi 14 novembre au moins.

Covid-19 : des dépistages collectifs gratuits pour les entreprises

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 mai 2024

Dans le Vaucluse, la Région Sud vient de sélectionner le laboratoire de biologie médicale Alphabio afin de permettre aux entreprises l'accès à des tests de dépistage nasopharyngés gratuitement sur rendez-vous.

Selon les chiffres de l'Agence Régionale de Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur, le milieu professionnel fait partie des trois grands modes de contamination en Paca, représentant 37% des clusters identifiés. Aussi, afin d'éviter les clusters en entreprises, la Région Sud souhaite faciliter l'accès des entreprises à l'offre de services de laboratoires de biologie médicale en nouant un partenariat avec ces derniers. Trois laboratoires couvrant les départements des Bouches-du-Rhône (Labosud), des Alpes-Maritimes, du Var (Biogroup) et du Vaucluse (Alphabio) ont ainsi été sélectionnés. Désormais les entreprises vont disposer d'un service gratuit leur permettant d'avoir accès, dans des conditions facilitées et des délais améliorés, à des tests de dépistage nasopharyngés en entreprise ou en laboratoire, sur simple prise de rendez-vous.

Alphabio, 23 Rue de Friedland, Marseille.
Prise de rendez-vous : i.rey@alphabio.fr ou j.digne@alphabio.fr
L'entreprise sera contactée en retour dans les 2 jours pour une mise en place du dépistage sous 5 jours avec le déploiement d'équipes de prélèvements dans les entreprises pour un nombre minimum de 40 à 50

prélèvements. Le Laboratoire Alphabio sera en mesure de rendre les résultats aux personnes ou à un médecin désigné par l'entreprise sous 48 heures soit par la création d'un accès sécurisé au serveur de résultats soit par une transmission par mail crypté.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !